

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.
SÉANCE DU MERCREDI 4 MARS 2026 À 17:00**

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 10

Étaient présents :

Théo PEREZ Président, Jérôme ROBERT Vice-Président, Isabelle HERBERT Conseillère Municipale Déléguée, Jean-Marie LEGUILLON Conseiller Municipal, Frédéric ABRAHAM Conseiller Municipal, Isabelle SAINT BONNET Conseillère Municipale, Annie LALLEMAND membre nommée, Dominique BERNARD membre nommé

Étai(en)t absent(s) avec pouvoir(s) :

Bruno COLESSE Conseiller Municipal, Eric ALEXANDRE Représentant l'association Emergence(s)

Étaient absents excusés :

Margaux VANTHOURNOUT Adjointe au Maire, Marie-Laure RIVALS membre nommée, François MORELLE Représentant l'association AEI, Julien TRIQUET Représentant l'association Trisomie 21, Jean-Louis FOURNIER Représentant l'UDAF

Secrétaire de séance : JÉRÔME ROBERT

OBJET : BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026 DU BUDGET ANNEXE "SERVICE AIDE A DOMICILE"

Rapporteur : Jérôme ROBERT

Il est proposé au Conseil d'Administration d'examiner le projet de budget primitif (BP) pour l'exercice 2026 du budget annexe « service d'aide à domicile » à la lumière du présent rapport explicatif, du document budgétaire fourni en annexe et des différents éléments d'information et de contexte exposés lors du débat d'orientation budgétaire.

De manière générale, ce projet est construit sur la base d'estimations sincères et prudentes, compte tenu des informations connues au moment de son élaboration. Il pourra être amendé en cours d'exercice, en tant que de besoin, par décision modificative.

Pour mémoire, le budget annexe du service d'aide à domicile a été créé au 1^{er} janvier 2019 et est régi par la nomenclature comptable M22, applicable aux établissements et services sociaux ou médico-sociaux. Il s'accompagne de flux croisés avec le budget principal :

- Un remboursement du budget annexe vers le budget principal, ce dernier avançant en effet chaque mois sa masse salariale ;
- Le cas échéant, une subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe.

Le projet de budget primitif 2026 du budget annexe du service dépenses et en recettes de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Opérations réelles	690 499,90 €	722 627,86 €
Opérations d'ordre	4 650,00 €	
Virement à la section d'investissement		
Résultat de fonctionnement n-1 reporté	27 477,96 €	
Sous-total fonctionnement	722 627,86 €	722 627,86 €
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Opérations réelles	4 546,29 €	200,00 €
Opérations d'ordre		4 650,00€
Virement de la section de fonctionnement		
Résultat d'investissement n-1 reporté	303,71 €	
Affectation		
Déficit prévisionnel d'investissement		
Restes à réaliser n-1		
Sous-total investissement	4 850,00 €	4 850,00 €
TOTAL GÉNÉRAL BP 2026	727 477,86 €	727 477,86 €

Au préalable, il convient de préciser que le projet de budget primitif qui vous est présenté intègre une reprise par anticipation des résultats prévisionnels de l'exercice 2025. Les montants de cette reprise anticipée sont justifiés par une fiche de calcul des résultats prévisionnels établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public. Ce document est joint en annexe.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Celle-ci s'équilibre à 722 628 € en dépenses et recettes.

LES DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement (en Euros)	BP 2025	Projet BP 2026
Opérations réelles		
002 - résultat reporté de fonctionnement	30 898	27 478
GI - 011 – dépenses afférentes à l'exploitation	615 950	656 450
GII - 012 – dépenses afférentes au personnel	17 760	12 500
GIII - 016 – dépenses afférentes à la structure	15 450	21 550
Sous-total mouvements réels	680 058	717 978

Opérations d'ordre		
GIII 016 – dépenses afférentes à la structure	4 600	4 650
Sous-total mouvements d'ordre	4 600	4 650
TOTAL GÉNÉRAL	684 658	722 628

Le résultat de fonctionnement reporté, constaté à l'issue de l'exercice 2025, est négatif et s'établit à 27 477,96 €.

Les dépenses relatives à l'exploitation (656 450 €) comprennent principalement :

- 640 000 € de remboursement de masse salariale au budget principal (contre 600 000 € au BP2025) ;
- 8 000 € de remboursement de frais kilométriques aux aides à domicile ;
- 3 600 € d'abonnement auprès de l'opération de télégestion mobile.

Le solde recouvre le renouvellement des vêtements de travail, les fournitures et produits d'entretien nécessaires au fonctionnement du service, etc.

Les dépenses afférentes au personnel (12 500 € pour le personnel extérieur à la collectivité) connaissent en 2026 une diminution, se rapprochant du montant des dépenses réelles de 2025.

Enfin, les dépenses de structure se chiffrent à 26 200 €, dont notamment :

- 6 700 € dédiés à la maintenance informatique des logiciels du service ;
- 7 000 € pour les annulations de titres sur exercices antérieurs ;
- 3 500 € pour le renouvellement de la certification AFNOR (audit d'admission) ;
- 1 500 € affectés à la formation professionnelle ;
- 1 000 € pour la constatation d'éventuelles créances irrécouvrables ;
- 4 650 € de dotations aux amortissements, opérations d'ordre budgétaire sans mouvement de fonds, donnant lieu à une recette équivalente en section d'investissement.

LES RECETTES

Recettes de fonctionnement (en Euros)	BP 2025	Projet BP 2026
Opérations réelles		
002 – résultat reporté de fonctionnement	0	0
GII - 018 – autres produits	684 658	722 628
Sous-total mouvements réels	684 658	722 628
Opérations d'ordre		
Sous-total mouvements d'ordre	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	684 658	722 628

Les autres produits (722 628 €) se composent :

- Des indemnités journalières versées par la CPAM ou d'autres organismes d'assurance dans le cadre d'arrêts de longue maladie : 13 000 € ;

- Des recouvrements auprès des usagers et des caisses : 48 000 € ;
- D'une participation départementale dans le cadre d'un comoyens : 43 960 € ;
- D'une dotation départementale CTI : 33 000 €
- De la subvention d'équilibre versée par le budget principal : 152 667,86 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section s'équilibre à 4 850 € en dépenses et recettes.

LES DÉPENSES

Dépenses d'investissement (en Euros)	Projet BP 2026
Opérations réelles	
001 – résultat reporté d'investissement	304
21 – immobilisations corporelles	4 546
Sous-total mouvements réels	4 850
Opérations d'ordre	
Sous-total mouvements d'ordre	0
TOTAL GÉNÉRAL	4 850

Le résultat d'investissement reporté, constaté à l'issue de l'exercice 2025 : - 303,71 €.

Un crédit de 1 500 € est dédié au renouvellement de 8 smartphones pour les aides à domiciles.

LES RECETTES

Recettes d'investissement (en Euros)	Projet BP 2026
Opérations réelles	
027 - FCTVA	200
Sous-total mouvements réels	200
Opérations d'ordre	
28 – amortissements des immobilisations	4 650
Sous-total mouvements d'ordre	4 650
TOTAL GÉNÉRAL	4 850

Les recettes prévisionnelles 2026 comprennent :

- Les dotations aux amortissements : 4 650 € ;
- FCTVA : 200 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-2, L.2311-5, et R.2311-13,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M.22,

Vu le débat d'orientation budgétaire en date du 12 février 2026,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif pour l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- D'ADOPTER LE BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE D'AIDE A DOMICILE » DU CCAS, TEL QU'EXPOSE CI-DESSOUS ET CONFORMÉMENT AU DOCUMENT BUDGÉTAIRE JOINT EN ANNEXE A LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	BP2026	RECETTES	BP2026
002 – résultat de fonctionnement reporté	27 477,96 €		
GI -011 – dépenses afférentes à l'exploitation	656 450,00 €	GI - 017 – produits de la tarification	
GII- 012 – dépenses afférentes au personnel	12 500,00 €	GII - 018 – autres produits	722 627,86 €
GIII-016 – dépenses afférentes à la structure	21 549,90 €	GIII - 019 – produits financiers	
Sous-total mouvements réels	717 977,86 €	Sous-total mouvements réels	722 627,86 €
GIII-016 – dépenses afférentes à la structure	4 650,00 €	GIII - 019 – produits financiers	
Sous-total mouvements d'ordre	4 650,00 €	Sous-total mouvements d'ordre	0,00 €
TOTAL GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT	722 627,86 €	TOTAL GÉNÉRAL FONCTIONNEMENT	722 627,86 €

INVESTISSEMENT			
DEPENSES	BP2026	RECETTES	BP2026
21 – immobilisations corporelles	4 546,29 €	027 - FCTVA	200,00 €
21 _ Restes à réaliser	0,00 €		
001 - résultat d'investissemnt reporté	303,71 €		
Sous-total mouvements réels	4 850,00 €	Sous-total mouvements réels	200,00 €
		28 - Amortissement	4 650,00 €
Sous-total mouvements d'ordre	0,00 €	Sous-total mouvements d'ordre	4 650,00 €
TOTAL GÉNÉRAL INVESTISSEMENT	4 850,00 €	TOTAL GÉNÉRAL INVESTISSEMENT	4 850,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	727 477,86 €	TOTAL GÉNÉRAL	727 477,86 €

- D'APPROUVER LE REPORT ANTICIPE DES RÉSULTATS PRÉVISIONNELS ET, LE CAS ÉCHÉANT, DES RESTES A RÉALISER DE L'EXERCICE 2025 AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE D'AIDE A DOMICILE ».
- D'AUTORISER LE REMBOURSEMENT, PAR LE BUDGET ANNEXE « SERVICE D'AIDE A DOMICILE » AU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS, DES DÉPENSES DE PERSONNEL LUI INCOMBANT.

PJ : document budgétaire BP 2026, fiche de calcul des résultats prévisionnels 2025, liste des restes à réaliser (si nécessaire).

ADOpte A L'UNANIMITÉ

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0 SANS PARTICIPATION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Théo PEREZ

Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S